

Procès-Verbal décisionnel

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

Du lundi 16 juin 2025 à 19h00 à la
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux :
 - 3.1 [Procès-verbal décisionnel de la séance du 20 janvier 2025](#)
 - 3.2 [Enregistrement sur support informatique du 20 janvier 2025](#)
 - 3.3 [Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 avril 2025](#)
 - 3.4 [Enregistrement sur support informatique du 14 avril 2025](#)
4. Informations du Bureau.
5. [Compte 2024](#)
 - 5.1 Présentation par le Conseil municipal
 - 5.2 [Rapport de la Commission de gestion](#) et [annexes](#)
 - 5.3 Entrée en matière
 - 5.4 Discussion de détail
 - 5.5 Vote final
6. Désignation de l'organe de révision pour la période 2025-2028
 - 6.1 [Présentation par le Conseil municipal](#)
 - 6.2 [Rapport de la commission de gestion](#)
 - 6.3 Entrée en matière
 - 6.4 Discussion de détail
 - 6.5 Vote final
7. Postulat
 - 7.1 [Postulat Les Verts - Approche systémique des enjeux communaux](#)
8. Interpellations :
 - 8.1 [Interpellation Les Verts - Tamoil Charbonnière-L'Enclos : quelles perspectives ?](#)
 - 8.2 [Interpellation Morisod/Arlettaz/Carron/Gex-Fabry - Pour un plan financier quadriennal détaillé](#)
 - 8.3 [Interpellation Clivaz - Arrachage des haies plantes exotiques envahissantes : Subvention en vue de leur remplacement](#)
 - 8.4 [Interpellation Clivaz - MobiChablais Desserte Collombey-Monthey en soirée](#)
 - 8.5 [Interpellation Neves - MobiChablais Service de bus](#)
9. [Réponse](#) au [postulat " Acoustique dans la salle des Perraires pour les fanfares"](#) – Groupe PLR et Arlettaz
10. Informations du Conseil municipal
11. Questions
12. Divers

GENERAL

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M Birbaum Thomas, Président du CG, ouvre la séance à 19h04. Il salue les personnes présentes.

Le secrétaire, Christophe Brendle, procède à l'appel.

38 présentes, 5 excusées, 2 personnes en retard

Le quorum est atteint.

Excusés : Mme Agosti Céline, M Hauri Serge, Mme Lattion Carole, M Mermod Loïc, M Schaffhauser Pascal

Retard : M Cottet Loan (arrivée 19h14), M Oberson Patrick (20h03)

Départ anticipé : Mme Fauquet Lucie (21h18, durant le point 8.2)

Conseil Municipal : Excusée : Mme Knubel Natércia

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tacitement.

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 [Procès-verbal décisionnel de la séance du 20 janvier 2025](#)

Le procès-verbal est accepté tacitement à l'unanimité.

3.2 [Enregistrement sur support informatique du 20 janvier 2025](#)

Le procès-verbal est accepté tacitement à l'unanimité.

3.3 [Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 avril 2025](#)

Le procès-verbal est accepté tacitement à l'unanimité

3.4 [Enregistrement sur support informatique du 14 avril 2025](#)

Le procès-verbal est accepté tacitement à l'unanimité

4. Informations du Bureau

Le Président informe que le bureau s'est réuni le 20 mai 2025. Il informe que le bureau a discuté de l'influence mutuelle du travail des commissions RCO et RCG, et que par conséquent, il a été décidé de convoquer les deux commissions en simultané pour le début des travaux. Il informe du déroulement du processus de l'acceptation des comptes 2024.

5. [Compte 2024](#)

5.1 Présentation par le Conseil municipal

M Turin Olivier (CM) présente brièvement les comptes 2024.

5.2 Rapport de la Commission de gestion et annexes

M Brendle Christophe, rapporteur de la COGEST, lit le rapport de la COGEST.

5.3 Entrée en matière

GENERAL

M Gex-Fabry Romain (UDC) fait des remarques sur les comptes. Il salue les bons chiffres 2024. L'UDC accepte l'entrée en matière.

M Doval Manuel (PLR) fait des remarques sur les comptes. Il pose 3 questions au CM concernant le renouvellement du mandat de l'entreprise de nettoyage, avec laquelle la commune était en litige. Il pose 2 questions concernant le renouvellement des emprunts. Le PLR accepte l'entrée en matière.

M Weber Nolan (Le Centre) fait des remarques sur les comptes. Il pose deux questions concernant la réfection du rez-de-chaussée de la maison de commune. Le Centre accepte l'entrée en matière.

Mme Pereira Donika (PS) fait des remarques sur les comptes. Le PS accepte l'entrée en matière.

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) fait des remarques sur les comptes. Les Vert-e-s acceptent l'entrée en matière.

M Turin Olivier (CM) répond aux questions posées par les différents partis.

Concernant le remboursement des dettes, il annonce que CHF 4.5 millions ont déjà été remboursé en 2025, réduisant la dette nette par habitant à 200 CHF environ.

Mme Métrailler Françoise (CM) répond aux questions concernant le renouvellement du contrat avec l'entreprise de nettoyage et la rampe pour personne à mobilité réduite à l'entrée de la Maison de commune.

L'entrée en matière est tacitement acceptée.

5.4 Discussion de détail

Le président, M Birbaum Thomas, passe les rubriques des comptes en revue.

Comptes de fonctionnement

Transports et Télécommunications, page 62 à 65 :

M Clivaz Cherryl (PS) : Comptes 6230.3637.40 : Promotion abonnements MobiChablais et 6230.4250.40 Vente cartes MobiChablais. Il demande combien de carte de MobiChablais ont été vendues en 2023 et 2024, et combien ont été facturées. Il souligne une incohérence par rapport à 2023, car le nombre de cartes vendues a augmenté, mais les recettes ont baissé.

M Turin Olivier (CM) répond que la commune vend des abonnements aux habitants, mais que seuls les billets utilisés sont facturés, et que certains n'ont pas utilisé tous les billets achetés.

M Clivaz Cherryl (PS) souligne que selon les chiffres, il y a une baisse de fréquentation de MobiChablais, alors que le nombre de personnes transportées a augmenté.

M Turin Olivier (CM) ajoute des informations concernant le lien entre la vente de billet et la fréquentation de MobiChablais.

Comptes d'investissement

Administration générale, page 90.

M Clivaz Cherryl (PS). Compte : 0290.5040.00 Réfection Maison de Commune.

Il demande comment cela se fait-il que le bureau d'ingénieur n'ait pas prévu les frais pour l'adaptation aux normes sismiques de la cage d'ascenseur.

GENERAL

M Turin Olivier (CM) répond que cela fait partie des imprévus de chantier.

5.5 Vote final

Vote : 39 pour, 0 contre, 0 abstention

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Désignation de l'organe de révision pour la période 2025-2028

6.1 Présentation par le Conseil municipal

M Turin Olivier (CM) présente le choix de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA).

6.2 Rapport de la commission de gestion

M Brendle Christophe, rapporteur de la COGEST, lit le rapport de la COGEST.

6.3 Entrée en matière

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique que l'UDC accepte l'entrée en matière et soutient le choix de l'organe de révision.

6.4 Discussion de détail

Aucune remarque

6.5 Vote final

Vote : 39 pour, 0 contre, 0 abstention

L'organe de révision Fiduciaire Fidag SA proposé est accepté à l'unanimité.

Pause 20h35, reprise à 20h45

7. Postulat

7.1 Postulat Les Verts - Approche systémique des enjeux communaux

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) présente le postulat.

M Turin Olivier (CM) présente la position du CM. Il indique que le postulat introduit des doublons par rapport aux études en cours. Le CM combat le postulat.

M Giovanola Arnaud (UDC) présente l'avis de l'UDC. L'UDC combat le postulat.

Mme Delaloye Julie (PLR) présente l'avis du PLR. Le PLR combat le postulat.

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) ajoute des informations concernant son postulat.

Vote

Vote : 8 pour, 28 contre, 3 abstentions

Le postulat est refusé.

8. Interpellations

8.1 Interpellation Les Verts - Tamoil Charbonnière-L'Enclos : quelles perspectives ?

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) présente l'interpellation.

M Turin Olivier (CM) répond aux questions de l'interpellation.

GENERAL

L'interpellant est satisfait.

8.2 Interpellation Morisod/Arlettaz/Carron/Gex-Fabry - Pour un plan financier quadriennal détaillé

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) présente l'interpellation.

M Turin Olivier (CM) répond aux questions de l'interpellation.

L'interpellant est satisfait.

8.3 Interpellation Clivaz - Arrachage des haies plantes exotiques envahissantes : Subvention en vue de leur remplacement

M Clivaz Cherryl (PS) présente l'interpellation.

M Ruiz Noé (CM) répond aux questions de l'interpellation.

L'interpellant est satisfait.

8.4 Interpellation Clivaz - MobiChablais Desserte Collombey-Monthey en soirée

M Clivaz Cherryl, en son nom personnel, présente l'interpellation.

M Vuille Côme (CM) répond aux questions de l'interpellation.

L'interpellant est surpris de la réponse fournie par les TPC indiquant « ne pas connaître quelles lignes de bus la demande concerne ». Il trouve également qu'il est nécessaire d'investir pour inciter les gens à prendre les transports publics.

L'interpellant n'est pas satisfait de la réponse.

M Vuille Côme (CM) rajoute des informations complémentaires sur la fréquentation des bus.

8.5 Interpellation Neves - MobiChablais Service de bus

Mme Neves Chloé, en son nom personnel, présente l'interpellation.

M Vuille Côme (CM) répond aux questions de l'interpellation.

L'interpellant est satisfait.

9. **Réponse au postulat "Acoustique dans la salle des Perraires pour les fanfares" - Groupe PLR et Arlettaz**

M Turin Olivier (CM) présente la réponse du CM favorable au postulat.

Mme Delaloye Julie (PLR) indique que le PLR est satisfait de la réponse.

Mme Arlettaz Pauline (Le Centre) indique que Le Centre est satisfait de la réponse.

M Turin Olivier (CM) s'excuse de l'erreur lors de l'envoi de la réponse au premier signataire.

Réponse au postulat non combattue.

10. Informations du Conseil municipal

M Turin Olivier (CM) informe que le Conseil d'état a homologué le nouveau règlement sur les cimetières, et que celui-ci sera donc mis à jour sur le site internet de la commune.

Il annonce le renforcement du service CUBE par l'engagement d'un collaborateur supplémentaire dans le secteur des constructions et en explique les raisons.

Il remercie la COGEST pour son travail et le CG pour l'acceptation des comptes. Il remercie l'administration des finances. Il souhaite une bonne continuation à M Bérard Emmanuel (chef de service administration et finances) qui quitte son poste. Il souhaite une bonne continuation

GENERAL

à Stéphane Gnos qui prend sa retraite. Il annonce le remplacement de Stéphane Gnos par M Vincent Chervaz, qui devient comptable responsable dès le 1^{er} août 2025. Il annonce la mise au concours d'un poste de chef des finances.

Il annonce que Mme Laetitia Zuber-Fasel a commencé ses fonctions en tant que cheffe de service du CIL.

M Vuille Côte (CM) informe que l'arrêt « Sauge » des TPC a été réintroduit dans le parcours 105. De plus, la ligne 105 fera 4 courses supplémentaires lors des heures de trajets des écoliers pour répartir les élèves sur deux bus, et ceci dès la rentrée.

11. Questions

Mme Morisod Carol (Les Vert-e-s) demande si la commune possède des pesticides interdits. M Turin Olivier (CM) indique que le CM donnera réponse au prochain CG.

M Gex-Fabry Romain, en son nom personnel, indique une parcelle de vigne à l'abandon sur la route des Neyres et demande qu'en est-il de cette parcelle ?

M Vieux Mickael (CM) indique que la Commune a dénoncé le cas au canton et qu'elle suit le dossier.

M Clivaz Cherryl, en son nom personnel, pose des questions sur la stratégie des TPC avec MobiChablais. A son avis, il y a de grands problèmes sur les chiffres fournis par TPC. Il demande de procéder à des comparaisons avec d'autres communes / réseaux de transports publics, car il émet des doutes sur les chiffres publiés. Il demande également si les mesures de satisfaction de la clientèle seront réitérées.

M Vuille Côte (CM) répond aux questions.

12. Divers

Mme Pereira Donika remercie le président et le vice-président du CG pour l'organisation de la visite du CSI Chablais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h04.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

M Thomas Birbaum



LE SECRETAIRE

M Christophe Brendle

